

Janvier 2016

# Union Nationale des Géomètres-Experts



## Rapport d'activité 2015

Union Nationale des Géomètres-Experts | 66, rue La Boétie – 75008 Paris  
Tél. : 01 45 61 18 08 | Fax : 01 45 61 18 25 | [www.unge.net](http://www.unge.net)

**unge**  
Syndicat  
des géomètres-experts

# 2015

## Rapport d'activité

### Avant-propos

Syndicat des Géomètres-Experts, l'UNGE conduit et organise les actions décidées collectivement par ses adhérents relatives à la défense et à la promotion de leurs intérêts économiques, juridiques et sociaux. Principal représentant patronal, il assure, avec les partenaires sociaux, la négociation paritaire et la formation. Il inscrit son action, au niveau national et européen, dans les contextes environnementaux, technologiques et culturels actuels.

### Services

L'UNGE est un Syndicat professionnel ; il met en œuvre des services qui simplifient le quotidien des chefs d'entreprises adhérents grâce aux cotisations qui lui sont versées et qui sont l'essentiel de ses revenus.

### Protection

L'UNGE protège d'abord les intérêts de ses adhérents, ceux de leur entreprise et veille à la pérennité de leurs activités. En leur fournissant une assistance permanente (juridique, conseil, métier...), l'UNGE permet à ses adhérents d'envisager plus sereinement leur rôle de chef d'entreprise.

### Proximité

Les représentations locales de l'UNGE assurent une proximité du syndicat vis-à-vis des adhérents et favorise les échanges entre confrères d'un même territoire :

- **82 Chambres départementales.**
- **18 Chambres régionales.**

Les rendez-vous nationaux décentralisés en régions permettent également un rapprochement entre les trois niveaux composant l'UNGE : national, régional, départemental.

L'UNGE assure également le lien avec les organisations professionnelles des professions connexes aux Géomètres-Experts.

### Permanents

Depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2015, une équipe de permanents est au service des Adhérents :

Hervé Gastaud, Délégué Général

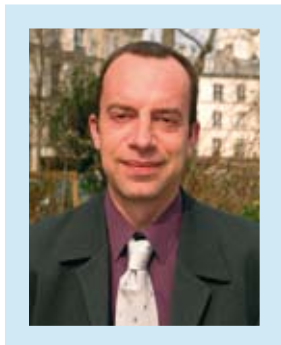
Séverine Partouche, Assistante de Direction

Léna Lagesse, Assistante Gestion et Comptabilité.

## Sommaire

<b>I – RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT</b> .....	page 4
<b>II - VIE DU SYNDICAT</b> .....	page 5
<b>L'UNGE en quelques chiffres</b> .....	page 5
<b>Les élus du Bureau National</b> .....	page 5
<b>Election des membres élus et du Bureau National 2014</b> .....	page 5
<b>Réunions nationales</b> .....	page 5
<b>Réunions du Comité Directeur UNGE</b> .....	page 6
<b>Les Groupes de Travail de l'UNGE</b> .....	page 6
<b>Vie de la profession</b> .....	page 7
<b>Cotisations 2015</b> .....	page 7
<b>Permanent UNGE</b> .....	page 7
<b>Le secrétariat de l'UNGE</b> .....	page 7
<b>III - L'ACTUALITÉ DE L'ANNÉE 2015</b> .....	page 8
<b>Formation</b> .....	page 8
<b>Concurrence</b> .....	page 11
<b>Communication</b> .....	page 13
<b>Point sur les travaux du Groupement VISAGE®</b> .....	page 20
<b>Affaires sociales</b> .....	page 21
<b>Avocats et conseils</b> .....	page 25
<b>Assurances</b> .....	page 25
<b>Partenariat et représentation</b> .....	page 25
<b>Mutualisation des actions des Chambres</b> .....	page 28
<b>E-boutique</b> .....	page 28
<b>Echanges : Rencontres et Assemblées</b> .....	page 28

# I - Rapport Moral du Président



Chères Consœurs, Chers Confrères, Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Début 2014, je me présentais à vos suffrages pour devenir membre élu au Comité Directeur, ce dernier m'accordant sa confiance en me nommant au poste de vice-président.

Cela fut le début de deux années de travaux, de réflexion, de joies, de (quelques) désillusions. Et, pendant cette période, l'UNGE a fait l'objet d'une mutation importante. En mars 2015, suite à la démission de Michel SAGNIEZ, j'ai été élu à la présidence de notre syndicat. Dans le même temps, était embauché Hervé GASTAUD en qualité de Délégué Général. Séverine PARTOUCHE, qui suivait l'UNGE chez CERTEX, nous a également rejoint. Cette nouvelle organisation porte déjà ses fruits et nous conforte dans nos choix.

Cela fait donc désormais 9 mois que nous travaillons sur le futur de notre syndicat. En point d'orgue de ces heures de labeur, le Bureau National a présenté au Comité Directeur puis aux élus de nos territoires lors des Assemblées des Comités Régionaux, le plan stratégique UNGE 2020 qui doit conduire nos actions pour les quatre prochaines années.

Si j'en juge par les premiers retours sur la présentation de ce plan, nous sommes sur le bon chemin. Désormais, il faut que cette démarche soit suivie d'actions concrètes dans la cadre de la défense de nos intérêts.

C'est pour cette raison que j'ai décidé de me soumettre, à nouveau, à votre vote.

Le plan UNGE 2020 représente une cinquantaine d'actions, déclinée sur 5 axes :

- Influence, Représentation, Lobbying
- Promotion du métier, communication externe
- L'UNGE plus forte
- Paritarisme
- Informer les adhérents – Communication Interne

Pour chaque axe, il faudra la volonté et la détermination de chacun d'entre vous pour que l'UNGE puisse vous défendre au quotidien. Je compte également sur la qualité de nos mandataires au sein des différentes instances, qu'elles soient locales ou nationales, pour que l'UNGE soit moteur au sein des syndicats représentant le cadre de vie.

Outre ce plan stratégique qui animera le futur de notre syndicat, l'année 2015 fut riche en actualité. Sans me lancer dans une liste exhaustive, je voudrais citer deux actions symboliques.

En premier lieu, en concertation avec l'Ordre des Géomètres-Experts, nous nous sommes mobilisés contre l'article 26 quater de la loi CAP. L'UNGE Dans ce cadre, nous avons été notamment reçu par les conseillers du Premier Ministre, du Ministre de l'Économie et de la Ministre de la Culture.

Et même si nous reçûmes un accueil attentif, il nous faut rester mobilisés jusqu'au passage de la loi devant le Sénat.

2015 fut également l'année du déploiement de la marque Présage®. Cette marque est une réponse du syndicat au développement des agences départementales d'ingénierie publique. Cette initiative, développée par le Groupe de Travail Concurrence de l'UNGE, permet également de renforcer les liens qui unissent notre profession aux élus locaux.

Au-delà de ces deux événements phares, je tiens à remercier tout particulièrement l'ensemble des mandataires de l'UNGE pour leur travail quotidien au sein du syndicat et en essayant de n'oublier personne :

- Les membres des bureaux des chambres départementales et régionales et notamment leurs président(e)s
- Nos mandataires au sein des commissions paritaires nationales et régionales de la branche
- Les membres des Groupes de Travail de l'UNGE
- Nos mandataires au sein des différentes instances (UNAPL, FIF-PL, OCPP...)

Si nous devons faire un inventaire individuel, nous verrions le dynamisme de notre profession.

Un inventaire exhaustif des engagements de tous nos mandataires témoignerait assurément du dynamisme de notre Syndicat, et au-delà de notre profession.

Je profite des ces lignes pour remercier le travail effectué par nos permanents qui a permis à l'UNGE de franchir l'obstacle du changement sans encombre.

Pour 2016, l'UNGE compte encore sur vous afin de défendre nos intérêts et ceux de nos cabinets.

Jérôme LEBOURG  
Président UNGE

# II- Vie du syndicat

## L'UNGE en quelques chiffres

660

structures adhérentes

59

réunions nationales  
(Bureau national, Comité Directeur,  
Groupes de Travail)

92

Traits d'Union

1449

demandes d'adhérents  
ou de Chambres  
au secrétariat de l'UNGE

73

mandats et représentations

30

mandataires nationaux

348

jours de réunions nationales  
tous mandats confondus

## Les élus du Bureau National 2015



Jérôme **LEBOURG**  
Président



Marie-Jo **GALLET**  
Vice-présidente



Claude **DHOMBRES**  
Trésorier



Régis **LAMBERT**  
Secrétaire



Michel **SAGNIEZ**  
Membre Élu

## Les membres élus et le Bureau National 2015

**Michel Sagniez** a présenté sa démission du mandat de Président de l'Union Nationale des Géomètres-Experts, que le Comité Directeur lui avait confié en janvier 2014 lors de l'Assemblée Générale à Dijon.

Ce choix a été motivé par des circonstances professionnelles qui ont obligé **Michel Sagniez** à quitter cette fonction qui lui tenait à cœur.

Ainsi, lors du comité directeur du 19 mars 2015, **Jérôme Lebourg** a été élu Président de l'UNGE.

...↳ Voir le Trait d'Union n°535 - *Un nouveau Président pour l'UNGE.*

**Marie-Jo Gallet** a présenté sa démission du mandat de Vice-Présidente de l'Union Nationales des Géomètres-Experts, que le Comité Directeur lui avait confié en janvier 2014 lors de l'Assemblée Générale à Dijon.

Ce choix a été motivé par une nouvelle orientation professionnelle.

- ▶ **Jérôme Lebourg**, Géomètre-Expert à Meylan, Rhône-Alpes, membre élu : Président,
  - ▶ **Régis Lambert**, Géomètre-Expert à Sarrebourg, Alsace, Président de la Chambre Régionale Alsace-Moselle: Secrétaire,
  - ▶ **Claude Dhombres**, Géomètre-Expert à Montpellier, Languedoc-Roussillon, membre élu : Trésorier,
- assurent la gouvernance du syndicat à compter de septembre 2015.

## Réunions nationales

Le Bureau national a tenu ses réunions téléphoniques hebdomadaires tous les lundis, ainsi que des réunions physiques une fois par mois.

Le Comité Directeur s'est réuni :

- Le 22 janvier 2015
- Les 18 et 19 mars 2015
- Les 17 et 18 juin 2015
- Les 17 et 18 septembre 2015
- Les 16 et 17 décembre 2015

## Réunions du Comité Directeur UNGE

Les travaux du Comité Directeur se sont organisés autour des principaux sujets à l'ordre du jour :

### Comité Directeur du 22 janvier 2015

- ▶ Déploiement de la formation « gestion de la crise » : intentions d'organisation par les Chambres Régionales.
- ▶ Comptes 2014 et budget 2015 pour présentation en Assemblée Générale le 23 janvier 2015.
- ▶ Cotisations 2015.

### Comité Directeur des 18 et 19 mars 2015

Mini-séminaire : thème : Géomètre-Expert : Profession libérale et/ou PME

- ▶ Cotisations 2015 : Point sur le budget 2015 en fonction du nombre d'adhésion (et de démissions).
- ▶ Service aux adhérents : Rappel concernant la recherche d'une alternative au service suspendu Groupama PJ.
- ▶ Formation :
  - Formation des Géomètres-Experts / « Cycle Entreprises UNGE » ;
  - Formation des élus régionaux.
- ▶ Mutualisation / contacts des Chambres : Intégration dans les Comités Régionaux de l'habitat.
- ▶ Communication : financement des événements organisés par les Chambres (ex mesure de la barre des Ecrins).
- ▶ Groupes UNGE : validation des feuilles de route 2015
- ▶ Evènements :
  - Assemblées Générale 2016
  - Assemblées des Comités Régionaux 2016

### Comité Directeur des 17 et 18 juin 2015

Mini-séminaire : thème : UNGE 2020

- ▶ Cotisations et budget 2015 :
  - Etat des adhésions : Relances bulletins d'adhésion / déclarations de salariés.
- ▶ Service aux adhérents :
  - Adhésion de l'UNGE à la CGPME
  - Comment motiver nos membres à prendre des fonctions au sein du syndicat ?
- ▶ Résultats des demandes d'intégration dans les Comités Régionaux de l'habitat et de l'hébergement.
- ▶ Paritarisme : Point sur les futures recommandations de désignation d'organisme santé prévoyance de la branche.
- ▶ Statuts :
  - Fiscalisation des régions.
  - Remontées des budgets des régions.
  - Découpage territorial.
- ▶ Assemblées Générale 2016 : Point sur l'organisation et contenu intellectuel.
- ▶ Assemblées des Comités Régionaux 2016 : Point sur les organisations par les régions d'accueil.

... Voir le Trait d'Union n° 558 - Comité Directeur du 18 Juin 2015

### Comité Directeur des 17 et 18 septembre 2015

Mini-séminaire : thème : Contenu des tables rondes des Rencontres Nationales de l'UNGE : Inter professionnalité et logement : le rôle du Géomètre-Expert.

- ▶ UNGE 2020 : Suivi du comité stratégique envoyé par courrier au Comité Directeur
  - ▶ Positionnement Topo / CSN
  - ▶ Point budget 2015 – Bilan 1er semestre
  - ▶ Remontées des actions régionales
  - ▶ ACR / Rencontres Nationales 2016
  - ▶ Paritarisme : cahier des charges de l'appel d'offre « mutuelle »
- ... Voir le Trait d'Union n° 577 - Comité Directeur du 18 Septembre 2015

### Comité Directeur des 16 et 17 décembre 2015

Mini-séminaire : thème : Animation et Développement des Territoires

- ▶ Comptes 2015 et budget 2016 :
    - Prévisionnel au 31/12/2015
    - Budget 2016
    - Tarification des frais de gestion des actions spécifiques des territoires.
  - ▶ Validation des débats du mini-séminaire du 16/12
  - ▶ Indemnités de mandat 2015.
  - ▶ Loi CAP
  - ▶ Paritarisme : mandat en vue des négociations salariales de janvier 2016
  - ▶ Les élections au Comité Directeur
  - ▶ UNGE 2020
  - ▶ Les Rencontres Nationales à Reims
  - ▶ Les dates des Comités Directeurs et ACR 2016
- ... Voir le Trait d'Union n°602 – Comité Directeur du 17 Décembre 2015

Tous les mois l'UNGE informe des réunions nationales et régionales du mois à venir :

- Réunions nationales de Bureau et de Comité Directeur.
- Réunions paritaires nationales, des sous commissions nationales, et régionales.
- Réunions des Groupes de Travail Concurrence, Communication, Formation et du groupement VISAGE®, et des Groupes de travail régionaux.
- Réunions institutionnelles auxquelles participent les mandataires UNGE.

... Voir les Traits d'Union Calendrier des réunions n°516, 523, 531, 539,546, 552, 570, 578, 586, 594.

## Les Groupes de Travail de l'UNGE

L'UNGE compte trois Groupes de Travail (Communication, Concurrence, Formation), un Groupe de Réflexion (Prospective) et une entité regroupant les Géomètres-Experts diagnostiqueurs (VISAGE®).

Ces groupes sont pilotés, animés et constitués de consœurs et confrères adhérents de l'UNGE.

Ensemble ils œuvrent à la défense et la promotion des intérêts des adhérents, créent des outils qu'ils mettent à leur disposition (voir la partie « Documents » de votre extranet) et participent à la mutualisation des travaux des Chambres.

Chaque année, ces Groupes présentent au Bureau National de l'UNGE les projets et actions prévus grâce à une feuille de route. En adhérant à l'UNGE, les Géomètres-Experts soutiennent leurs travaux.

## Vie de la profession

### Réunion OGE / UNGE

Une réunion s'est tenue le 7 octobre 2015 entre le Bureau du Conseil Supérieur de l'OGE et le Bureau National de l'UNGE.

Les sujets traités ont été les suivants :

- ▶ PPL Création, Architecture et Patrimoine
- ▶ Groupe de travail à mutualiser
- ▶ Le principe de la Rochelle et actions avec les Notaires
- ▶ Optimisation des Formations
- ▶ Convention DGFIIP, déclinaison en Départements
- ▶ Plans stratégiques de l'Ordre et Plan stratégique « UNGE 2020 »
- ▶ Réflexion commune relative à la coopération Ordre / Syndicat

## Cotisations 2015

Ouverture des cotisations le 16 février 2015, clôture des cotisations et services le 1er avril 2015 pour les cabinets n'ayant pas mis en place le paiement de la cotisation à l'UNGE par prélèvement automatique en quatre échéances annuelles (vote du 23 janvier 2014).

Ce mode de paiement proposé par le Comité Directeur a pour objectif :

- ▶ De faciliter l'acte de payer,
- ▶ D'étaler l'effort financier des cabinets sur l'année,
- ▶ De permettre la ré-adhésion sans risque d'interruption des services du syndicat,
- ▶ Une économie de gestion,
- ▶ De faciliter la collecte des cotisations par vos Présidents de Chambre afin de leur permettre de consacrer plus de temps aux actions syndicales.
- ▶ De leur offrir par ailleurs une reconnaissance immédiate de leurs adhérents.
- ▶ De participer à la mise en conformité du syndicat avec la loi du 20 août 2008 (décret de décembre 2009) sur la transparence des associations & syndicats, également appliquée dans le cadre de la levée des cotisations.

Pour les adhérents ayant retourné à l'UNGE le mandat d'autorisation de prélèvement accompagné de leur RIB/IBAN.

L'échéancier des prélèvements a été le suivant :

- 28 février 2015 : montant de la cotisation de votre cabinet en 2014 divisé par 4 ;

- 15 juin 2015 : montant de la cotisation de votre cabinet en 2014 divisé par 4 ;
- 15 septembre 2015 : montant de la cotisation de votre cabinet en 2014 divisé par 4 ;
- 15 novembre 2015 : solde de la cotisation due pour l'année 2015 en fonction de la déclaration saisie en ligne sur l'extranet avant le 30 octobre 2015.

... Voir le Trait d'Union n° 527 - Cotisation UNGE 2015

... Voir le Trait d'Union n° 538 - Cotisation 2015: n'oubliez pas de remplir votre bulletin

## Permanents UNGE

Sandrine Mermin, Chargée de Projets, depuis janvier 2010 a quitté son poste en juin 2015.

Hervé Gastaud a débuté sa mission de Délégué Général, le 2 mars 2015.

Il a été rejoint au 1er juillet 2015 par Séverine Partouche, Assistante de direction et au 1er septembre 2015 par Léna Lagesse, stagiaire en contrat de professionnalisation « Comptabilité et gestion des organisations ».

L'UNGE a installé ses bureaux dans l'immeuble de la Fédération de la meunerie française au 4ème étage du 66 rue La Boétie 75008 Paris.

... Voir le Trait d'Union n° 554 - L'UNGE s'installe dans ses nouveaux locaux!

## Le secrétariat de l'UNGE

Le secrétariat est assuré par les permanents de l'UNGE à compter du 1er juillet 2015. Le secrétariat est le point d'entrée unique de toutes demandes d'adhérent.

L'UNGE a doté le secrétariat d'un outil de CRM (enregistrement et suivi des demandes des adhérents).

Nombre de demandes ou informations transmises au secrétariat par des adhérents ou des Chambres tous sujets confondus en 2015 : 1449.

### Service aux élus et mandataires – réunions téléphoniques

Dans le cadre des mandats UNGE, le syndicat simplifie et favorise les échanges en mettant à disposition de ses élus un service de réunions à distance, avec possibilité de partage d'écran et de visio-conférence via Go to Meeting (outil de conférences Web et de réunions en ligne ou téléphoniques). Pour les Chambres départementales et régionales UNGE, cet outil pratique permet une optimisation de la fréquence des réunions, un gain de temps, des économies non négligeables.

# III - L'actualité de l'année 2015

## Mobilisation commune :

L'UNGE et l'OGE se mobilisent contre les dispositions de l'article 26 quater du projet de loi, adopté en première lecture le 06 octobre 2015 par l'Assemblée Nationale, relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.

- … Voir le Trait d'Union n°583 : *Loi CAP - Message Important*
- … Voir le Trait d'Union n°589 - *Demande de rendez-vous au Premier Ministre*
- … Voir le Trait d'Union n° 595 : *Loi CAP mobilisation*
- … Voir le Trait d'Union n°597 - *Rendez-vous à Matignon*
- … Voir le Trait d'Union n° 599 - *Appel commun à mobilisation - Loi CAP (rappel)*

Jérôme Lebourg, accompagné des représentants du **SNAL** (aménageurs –lotisseurs), de l'**UMF** (constructeurs de maisons individuelles) et de l'**UCI-FFB**, ont rencontré, Mr Rocard, Mme Guittard, Mme Hatchondo et Mme Lahay, conseillers auprès du 1er Ministre, le 16 décembre 2015.

Le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et le Ministère de la Communication et de la Culture ont également répondu favorablement à notre demande de rendez-vous qui auront lieu les 13 et 14 janvier 2016.

## Formation



Groupe de Travail formation :

Pilote : David NICOLAS.

Membres : Didier CHAUVEAU, Patrick GUÉBELS, Benoit MARTIN-GOUSSET, Patrice LANQUETIN, Yves SARRAT.

5 réunions (physiques ou téléphoniques) en 2015.

- Stratégie de carrière, de l'installation à la retraite.
- Techniques de vente : supports avant-vente

… Voir les Trait d'Union n°553 – *Les formations proposées par l'UNGE* et n°568 – *Les formations de l'UNGE*.

## Formations du « Cycle Entreprises 2015 » UNGE

L'UNGE, organisme de formation inscrit à la Préfecture de Paris, a actualisé son cycle de formation destiné aux Géomètres-Experts chefs d'entreprises ou cadres expérimentés de cabinets.

Ce « Cycle Entreprise » de l'UNGE est composé de 14 formations, conçues et mises au point avec les professionnels partenaires de l'UNGE les plus imprégnés du quotidien des cabinets de Géomètres-Experts.

Il est dédié aux problématiques économiques, sociales, financières, juridiques et managériales.

Chaque journée peut être organisée isolément, partout en France du moment que le nombre minimum de participants atteint 8 personnes.

Nouveau thème en 2015 :

Traitement Social et Financier de la difficulté économique dans les cabinets.

Et toujours (extraits) :

- Le Dirigeant et ses choix : Réaliser le « Bilan Carbone® » Ademe de son entreprise.
- Les Réseaux Sociaux : découvrir les réseaux sociaux, créer & animer des pages professionnelles
- Le memento social de l'UNGE : la convention collective et les accords sociaux décriptés

## Formations normalisées UNGE : Les accords-cadres UNGE

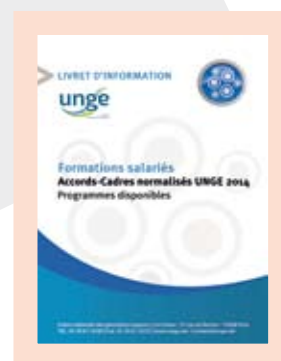
L'accord-cadre, signé entre l'UNGE et un organisme de formation, permet de mutualiser à l'ensemble des adhérents, sur proposition du Groupe de Travail Formation après étude selon des critères qualitatifs, une formation mise en place par l'une des Chambres régionales UNGE ou un groupe de travail.

Une remise sur la cotisation nationale de l'année suivante est dans ce cas accordée aux adhérents en fonction du nombre de collaborateurs de l'entreprise suivant une formation bénéficiant d'un accord cadre.

L'ensemble de ces programmes répondent aux critères d'organisation et de qualité imposés par l'UNGE aux sessions destinées aux collaborateurs et employeurs de cabinets de Géomètres-Experts.

Les formations normalisées à destination des salariés seront présentées en CPR pour être labellisées par la CPNEFP et ainsi bénéficier d'une meilleure prise en charge par ACTALIANS.

**Le Groupe de Travail Formation édite chaque année une brochure recensant les formations relevant d'accords-cadres.**



Les programmes sont disponibles sur l'Extranet / Documents / Documentation adhérents / Formation



### Les formations :

**Implantation** (initiative : Chambre régionale Ile de France, organisme de Formation : GéoAptitude).

**Division en volumes** (initiative : Chambre régionale Ile de France, organisme de Formation : GéoAptitude).

**Copropriété** (initiative : Groupe de travail formation UNGE, organisme de Formation : GéoAptitude).

**Copropriété** (initiative : Groupe de travail formation UNGE, organisme de Formation : Géotalems).

**Santé et sécurité au travail** (initiative : Chambre régionale Paca-Corse, organisme de Formation : GéoAptitude).

**Gérer les conflits dans nos activités « métier »** (initiative : Chambre régionale Nord-Picardie, organisme de Formation : Agir et donner sens).

**Cycle Relevés d'architecture** (initiative : Chambre régionale Ile de France, organisme de Formation : GéoAptitude).

**Opportunités et Techniques des marchés de la mesure** (initiative : Groupes de Travail et concurrence, organisme de Formation : UNGE).

**Préparation à l'habilitation électrique - non électricien -HoBo** (initiative : UNGE IDF)

Chacune de ces formations fait l'objet de questionnaires d'entrée et sortie.

Le Groupe de Travail Formation poursuit ses travaux afin de proposer de nouveaux programmes, notamment une formation « Les fondamentaux de l'expertise immobilière » et une formation « Fiscalité immobilière : enjeux, contraintes, opportunités »

## Formations PRESAGE®

La marque PRESAGE® (*Prestation d'Etude Préliminaire en Aménagement du Géomètre-Expert*) a fait l'objet d'un dépôt par l'UNGE ; son utilisation implique le respect d'un règlement d'usage de la marque qui matérialise les pré-requis et conditions indispensables à remplir pour délivrer une prestation PRESAGE®.

Outre l'adhésion à l'UNGE, les concepteurs ont en effet voulu assurer à cette prestation une identité et un contenu qualitatif, maîtrisé et harmonisé pour l'ensemble des détenteurs de la marque.

Le déploiement de PRESAGE® est confié aux chambres, régionales et départementales, en partenariat dans la mesure du possible avec les Ateliers d'Urbanisme, dans les régions où ils existent.

Un programme de formation spécifique de 3 jours est dispensé par les formateurs UNGE.

Le cycle de formation PRESAGE® est composé de :

- ▶ Deux journées de formation sur l'offre d'étude préliminaire en aménagement des Géomètres-Experts PRESAGE® (connaissances et compétences techniques juridiques réglementaires et approche commerciale), délivrée par un formateur du groupe de « Formateurs PRESAGE® de l'UNGE ». Ces formateurs ont conçu les supports et ont été spécialement formés à la pédagogie.

- ▶ Une journée consacrée au financement des infrastructures et aménagements publics.

Un support de présentation et d'assistance au déploiement destiné aux chambres et aux adhérents, une fiche client/prospect et un powerpoint support de réunions complètent le dispositif.

L'identité visuelle de PRESAGE® sera modifiée en 2016.

Les sessions de formation d'adhérents, passage obligé pour devenir utilisateur de la marque et délivrer la prestation d'étude préliminaire en Aménagement de Géomètre-Expert PRESAGE® se sont tenues en 2015 :

A Toulouse, les 19 mai, 20 mai et 19 juin 2015

A Aix en Provence, les 02 juin, 03 juin et 22 juin 2015

Le bilan de ces sessions de formation est très positif puisque environ 70 cabinets sont détenteurs de la marque depuis 2014 et déjà 20 contrats signés ont pu être recensés.

...✚ Voir le Trait d'Union n° 537 – Formations PRESAGE® : Inscrivez-vous !

...✚ Voir le Trait d'Union n°582 - La newsletter trimestrielle du Groupe de Travail Concurrence

Le Groupe de Travail Formation a mis au point une formation « commerciale » complémentaire destinée aux cabinets détenteurs de la marque PRESAGE : « Vendre avec succès ses prestations de services aux collectivités » (session pilote le 10 mars 2016 à Paris).

## Prise en charge des frais de formation des employeurs par le FIF-PL

Mandataires UNGE au FIFPL : Patrick GUEBELS (titulaire), Jocelyne FOREST (suppléante).

Le FIF-PL, Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux, peut prendre en charge une partie des frais de formation des Géomètres-Experts.

De nouveaux critères de prise en charge ont été établis pour 2015 (consultables sur le site internet du FIF-PL).

En revanche, au vu de l'accroissement considérable des demandes de prises en charge et par voie de conséquence, de ses engagements, les montants de prise en charge ont fait l'objet d'une révision pour le second semestre 2015.

...✚ Voir le Trait d'Union n° 566 - Baisse des critères de prise en charge du FIF-PL

Notre époque exige, en effet, une avancée constante de nos qualifications et de nos compétences, afin d'assurer les meilleurs conseils à nos clients la satisfaction de nos clients, et de justifier la pérennité de notre (nos) délégation(s) de Service Public.

L'UNGE propose différentes gammes de formations : Cycle Entreprise, Opportunités et techniques des marchés de la mesure. Les renseignements sont disponibles dans l'extranet UNGE et auprès du secrétariat.

Le Groupe de travail proposera un calendrier de sessions de formation dès le début 2016.

Annoncer à l'avance, les dates, les lieux et les thèmes des formations, permettra aux adhérents de s'organiser plus facilement. Le but étant d'éviter les reports et annulations par manque d'inscrits aux sessions.

Ce dispositif a pour objectif d'accroître le nombre de collaborateurs formés par l'UNGE et d'élargir l'offre faite aux Géomètres-Experts dans le cadre du quota annuel de formation directe ou indirecte.

Plus d'excuse aujourd'hui pour ne pas se former !

## Réalisation des ateliers de formation des Rencontres Nationales 2016

Le Groupe de Travail Formation a établi le programme des ateliers proposés le 29 janvier 2016 aux Rencontres Nationales à Reims :

6 ateliers de formation en libre accès :

- ▶ BIM Infrastructure / VRD
- ▶ Quels plans et quelles mesures sont attendus dans les bâtiments ?
- ▶ Le Géomètre-Expert : acteur incontournable des opérations d'urbanisme et d'aménagement
- ▶ Qu'attend le bailleur social du Géomètre-Expert ?
- ▶ Attentes juridiques en matière immobilière de la part des promoteurs et constructeurs de maisons individuelles (Copro, Loi Alur, division en volumes, foncier, implantation...)
- ▶ L'actualité du code des marchés publics

## Ecole Supérieure des Géomètres et des Topographes - ESGT

**Mandataire :** Didier CHAUVEAU

L'UNGE a été conviée par l'ESGT à participer à son Conseil d'orientation du 28 avril 2015.

Les discussions se sont orientées autour des sujets à l'ordre du jour : Formation initiale, Formation continue, Situation financière, Ressources humaines, Perspectives.

# Concurrence



Groupe de travail Concurrence :

Pilote : Serge GARRIGOU.

Membres : Laurence PREVOST-HABERER, Stéphane CALLIES, Philippe CAVOIT, Gervais DOLIGEZ, Laurent OUDOT.

5 réunions (physiques ou téléphoniques).

## Prestation d'étude préliminaire en aménagement du Géomètre-Expert – Marque PRESAGE<sup>®</sup>

Le Groupe Concurrence collabore avec les Groupes Formations et Communication à la refonte de l'identité visuelle et de la documentation PRESAGE<sup>®</sup> pour 2016.

### Présentation de PRESAGE<sup>®</sup> aux élus locaux

En raison de l'annulation du Salon des Maires 2015, les représentants de l'UNGE n'ont pu présenter PRESAGE<sup>®</sup> aux élus locaux.

Nous remercions tous les adhérents qui s'étaient portés volontaires pour assurer une permanence sur le stand de l'UGE durant cet événement.

## INSEE OPISE (Observation des Prix de l'Industrie et des Services)

Le Groupe concurrence collabore avec l'INSEE, dans le cadre du renouvellement de son enquête, OPISE. L'INSEE est amené à redéfinir l'échantillonnage des entreprises significatives de la branche.

... Voir le Trait d'Union 534 - *La newsletter trimestrielle du Groupe de travail Concurrence*

## Actions des Chambres UNGE contre l'exercice illégal : publicité mensongère

Le Groupe Concurrence a mis à disposition des adhérents, un courrier –type destiné aux cabinets parfois confrontés à des bureaux d'études ou prestataires communiquant sur la possibilité de réaliser des prestations foncières alors qu'ils ne sont pas Géomètres-Experts.

Ce courrier vient en complément des courriers types relatifs à l'exercice illégal de la profession déjà mis à la disposition des Chambres, en 2014, dans le cadre de leurs actions de lutte contre la concurrence.

... Voir le Trait d'Union n°545 - *La newsletter trimestrielle du Groupe de Travail Concurrence*

## Consultation juridique et actes sous seing privé des Géomètres-Experts

Le Groupe de travail Concurrence a consulté l'avocat conseil de l'UNGE afin d'analyser le champ des prestations juridiques qui peuvent être réalisées par les Géomètres-Experts.

... Voir Trait d'Union n° 579 : *La prestation de conseil juridique des Géomètres-Experts*

## Ingénierie publique – Privée

Dans le cadre des missions de défense des intérêts de ses adhérents par l'UNGE et de la mise en œuvre de l'inter-professionnalité au travers des travaux de l'Observatoire de la Concurrence Public-Privé (OCP), le groupe de travail participe à la rédaction du cahier des charges d'un portail ayant pour objectif de faire reconnaître l'existence de l'ingénierie privée face à la menace de l'ingénierie publique.

Mandataires : Serge GARRIGOU et Philippe CAVOIT.

## Concurrence des Topographes

Le Groupe concurrence et le Bureau de l'UNGE ont mandaté un avocat pour assister une consœur adhérente, pressentie comme attributaire du marché, qui était convoquée par le tribunal.

Le marché était déjà alloué avec un lot topographie et un lot foncier. Le topographe souhaitait que le lot foncier soit dissocié entre un lot DA et un lot bornage.

Le Tribunal Administratif de Limoges a ordonné le rejet de la requête en référé du topographe.

### Arrêt de la cour de cassation

La cour de cassation casse un arrêt de la cour d'appel de Grenoble au motif que les documents établis par le prévenu (topographe) constate la modification des limites parcellaires issues des divisions de parcelles pour la réalisation de transactions et qu'ayant eu pour effet de fixer de nouvelles limites de biens fonciers et donc de créer des droits réels attachés, la cour d'appel a méconnu notamment le 1er alinéa de l'article 1 et suivants de la loi du 7 mai 1946 créant l'Ordre des Géomètres-Experts.

Référence de la décision attaquée : Cour d'appel de Grenoble du 2/09/2014.

... Voir le Trait d'Union N° 542 - *Défense de la profession de Géomètre-Expert*

... Voir le Trait d'Union n°582 : *La newsletter trimestrielle du Groupe de Travail Concurrence*

## Loi Architecture : veille parlementaire

Le Groupe de Travail analyse l'actualité parlementaire et propose des axes de mobilisation afin de contrer au plus vite l'amendement gouvernemental sur l'intervention imposée des architectes dans les permis d'aménager.

… Voir le message aux membres du 24 septembre 2015

… Voir le Trait d'Union n°582 : *La newsletter trimestrielle du Groupe de Travail Concurrence*

## Service aux adhérents : questions d'actualité, ou soumises par les adhérents

Les questions et demandes des adhérents sont examinées à chaque séance de travail du groupe Concurrence. Les questions qui le nécessitent sont soumises à l'avocat conseil pour avis et peuvent donner lieu à une note destinée à mutualiser l'information auprès des membres de l'UNGE.

Merci à chaque membre qui nous a soumis une question ou un cas significatif ; chacun a reçu ou recevra prochainement une réponse spécifique à sa question.

Notes rédigées par l'avocat pour répondre aux questions des adhérents disponibles dans les documents de l'extranet : Concurrence /Analyse et veille juridique/Notes Avocat Conseil :

- Attribution à un candidat de 2 lots d'un même marché ;
- Création d'un réseau d'acteurs départementaux - « Calvados Ingénierie »
- Courrier de refus de l'offre par un syndicat mixte.

## Newsletter du Groupe concurrence

Le Groupe de Travail Concurrence a diffusé périodiquement par Trait d'Union une newsletter pour informer de l'avancement de ses travaux et rappeler aux adhérents de l'UNGE la documentation issue de ses séances de travail ou échanges avec l'avocat-conseil. Ces documents sont graduellement mis à leur disposition par le Groupe dans l'extranet rubrique Documents/Concurrence Analyse et Veille Juridique.

… Voir les Traits d'Union n° 534, 545 et 582 - *La newsletter du Groupe de travail Concurrence*

Le Groupe de Travail Concurrence **travaille à la rédaction de conditions générales de vente type pour 2016 et participe à l'étude prospective mise en place par le Bureau National et le Groupe R&D.**

# Communication



## Travaux du Groupe de travail Communication

Pilote : Cécile TAFFIN

Membres : Isabelle GOETTELMANN-LAVEDAN, Philippe JAMIN, Jean-Luc MEDORI.

8 réunions (physiques ou téléphoniques) du Groupe de Travail communication en 2015.

## Rédition du guide « l'immobilier pratique » 2015 :



Le Groupe de Travail Communication de l'UNGE a créé en 2012 le guide « l'immobilier pratique ».

Ce guide, à destination d'un public de professionnels connexes du Cadre de Vie, a pour but de décrire les multiples compétences des Géomètres-Experts tout en incitant ces professionnels à faire appel à leur Géomètre-Expert.

Il sert de support aux Chambres UNGE lors de rencontres entre professionnels, mais également aux cabinets et entreprises de Géomètres-Experts pour promouvoir leur métier et communiquer sur leurs compétences auprès de leurs clients et partenaires.

Le Groupe de Travail Communication a mis à disposition des adhérents la version actualisée « loi ALUR » de ce guide.

## Support d'aide à la diffusion du guide « l'immobilier pratique » 2015 :

Le kit de communication aux Maires a été mis en place pour que les mandataires de l'UNGE gagnent du temps et mènent plus facilement à bien les actions décidées par et pour leurs adhérents.

**L'UNGE S'OCCUPE DE TOUT pour moins de 4 € TTC par envoi !**

Achat du fichier des mairies du département de la Chambre, Impression, mise sous pli des guides et du courrier d'accompagnement personnalisé dans des enveloppes aux couleurs de l'UNGE, affranchissement.

... Voir le Trait d'Union n° 580 - Les Outils de communication à la disposition des adhérents

## Espace adhérents extranet

Celui-ci est accessible aux adhérents de l'UNGE sur le <http://extranet.unge.net/login.html> (privilégier Google Chrome ou Firefox pour l'utilisation) ou depuis le site web UNGE rubrique « connectez-vous ».

Il permet notamment:

- Aux Elus UNGE d'enregistrer et partager toute la documentation relative à l'activité de leur Chambre,
- De mettre en ligne la documentation éditée par le national,
- Aux adhérents d'accéder à leur profil et d'y mettre à jour leurs coordonnées.
- Aux Mandataires, de consulter les documents et informations relatifs à leur représentation.

Une refonte complète de l'extranet est prévue en 2016 pour optimiser les fonctionnalités offertes par cet outil.

## Site web de l'UNGE [www.unge.net](http://www.unge.net)

Le Groupe de Travail Communication de l'UNGE a travaillé en 2015 à la refonte du site web. (mise à disposition début 2016)

**Les objectifs du site :**

1. Faire Adhérer les non adhérents (Géomètres-Experts)
2. Accueillir les adhérents, les membres d'une chambre ou d'un groupe de travail, tout en faisant le lien avec l'Extranet.
3. Mettre en relation les Chambres de l'UNGE et les administrations.
4. Mettre en relation les professionnels connexes et les Chambres de l'UNGE.
5. Mettre en relation les particuliers et les Géomètres-Experts.

**Les internautes visés :**

Par ordre de priorité, les cibles principales sont :

- Les Géomètres-Experts ou non adhérents.
- Les adhérents.
- Les professions connexes (notaires, agents immobiliers, architectes, économistes de la construction, maires, syndic de copropriété, bureau d'études, promoteurs et aménageurs, gestionnaires de patrimoine, ...).
- Les particuliers.

## La chaîne YouTube UNGE

Cette chaîne, disponible sur le site internet de l'UNGE [www.UNGE.net](http://www.UNGE.net) incarne la volonté de l'UNGE de diffuser messages et informations via les vecteurs modernes, interactifs et vivants de communication. Cette chaîne accueille d'ores et déjà les films réalisés dans le cadre des ateliers de formation de l'Assemblée Générale 2015 au Cercle National des Armées à Paris.

## Traits d'Union

92 Traits d'Union (newsletters bi-hebdomadaires de l'UNGE) ont été diffusés en 2015. Selon les thèmes abordés, ces communications sont diffusées soit exclusivement aux adhérents soit aux adhérents et non adhérents, en vue de les inciter à adhérer.

Chaque Trait d'Union fait référence à un pictogramme et une couleur particulière selon le thème abordé :



Affaires sociales



Avocats et conseils



Communication



E-boutique



Concurrence



Echanges



Formation



Partenariats et représentations



Protection juridique

### Quelques statistiques :

**Taux moyen d'ouverture sur l'ensemble des campagnes Traits d'Union :**

• 45,53 % (Moyenne du secteur commercial : 19,6%)

**Taux de clics sur l'ensemble des campagnes Traits d'Union :**

• 7,55% (Moyenne du secteur commercial : 19,6%)

**Trait d'Union bénéficiant du plus grand nombre d'ouverture et le meilleur taux de clics :**

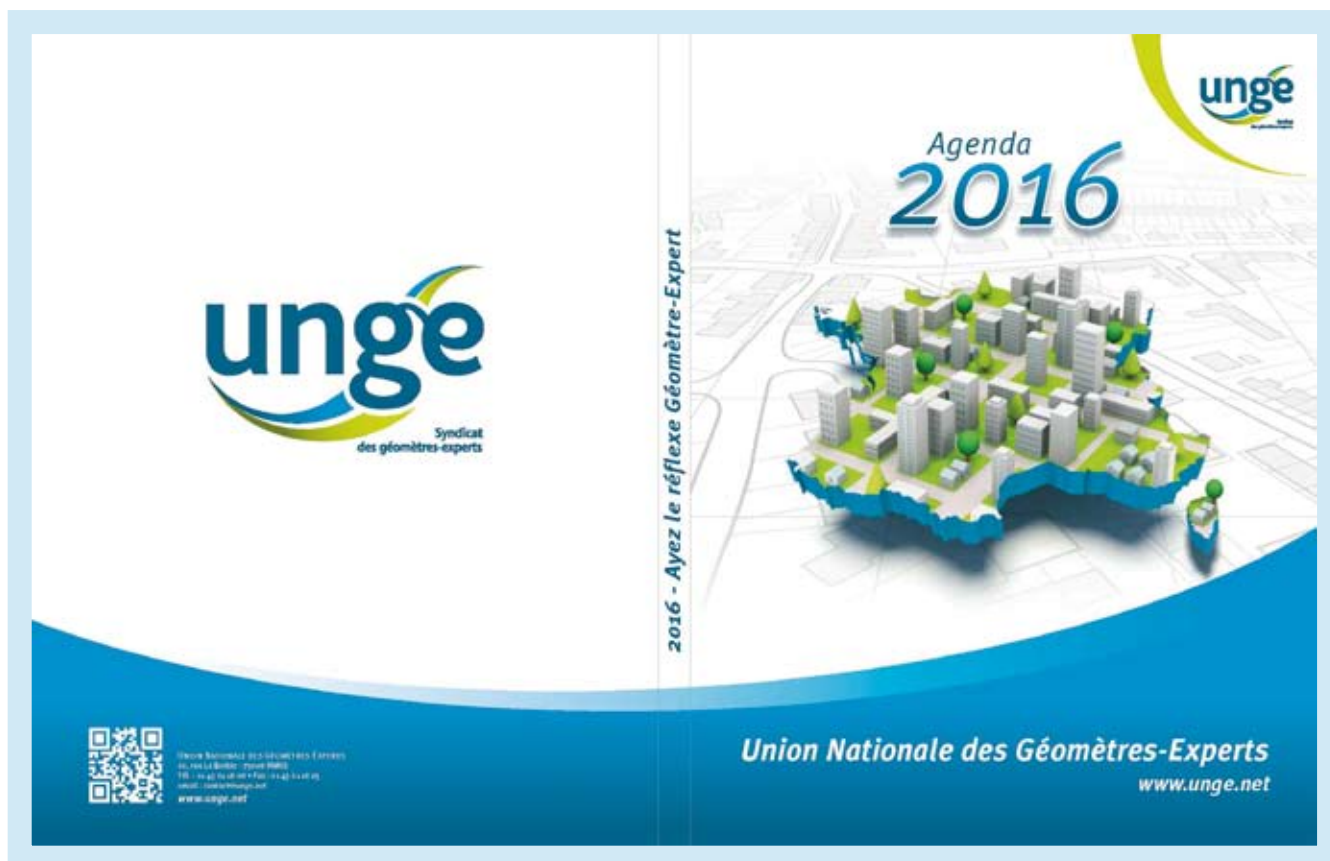
• **Le n°592 -Nouvelles règles concernant les licences Autocad**

**Taux d'ouverture : 56%**

**Taux de clics : 30%**

Source Mailchimp





## L'agenda QUO VADIS UNGE édition 2016

Le Groupe de Travail communication a élaboré l'agenda Quo Vadis 2016 aux couleurs de l'UNGE, format 21x27 cm, personnalisé en ouverture par un cahier en couleur composé de visuels de présentation de la profession et de fiches mettant en valeur le savoir-faire du Géomètre-Expert.

Près de 3500 agendas ont été vendus aux adhérents et aux Chambres régionales et départementales.

... Voir les Traits d'Union n°559, 572, 574 - L'AGENDA QUO VADIS UNGE - ÉDITION 2015

## Le Flyer cotisations

Le Groupe de travail a conçu un flyer destiné aux non-adhérents. Grâce à des mots clés, ce flyer précise les 12 bonnes raisons pour devenir membre de l'UNGE. Ce flyer a été imprimé et distribué à l'occasion des Universités d'été au Mans en juin 2015.



## Dossier de présentation et Guide des services

Ces plaquettes résumant l'essentiel du fonctionnement de l'UNGE et des services sont disponibles dans l'extranet UNGE rubrique « documentation adhérents ».

## Parutions dans la revue GÉOMÈTRE

Mandataire au Comité de rédaction de la revue GEOMETRE :  
Michel Sagniez.

### Editos de Jérôme Lebourg, Président de l'UNGE

- GEOMETRE n°2125 Parution en mai 2015
- GEOMETRE n°2128 Parution en septembre 2015
- GEOMETRE n°2131 Parution en décembre 2015

### Articles

- GEOMETRE n° 2121 Parution en janvier 2015 : Dossier complet  
« Faut-il avoir peur du BIM ? »

### Visuels

- GEOMETRE n° 2121 Parution en janvier 2015 (1)
- GEOMETRE n° 2123 Parution en Mars 2015 (2)
- GEOMETRE n° 2125 Parution en Mai 2015 (2)
- GEOMETRE n° 2126 Parution en Juin 2015 (2)
- GEOMETRE n° 2129 Parution en Octobre 2015 (3)
- GEOMETRE n° 2130 Parution en Novembre 2015 (4)
- GEOMETRE n° 2131 Parution en Décembre 2015 (5)

**Géomètres-experts :  
Management et  
nouvelles technologies**

**Le rendez-vous  
de l'Assemblée Générale  
Vendredi 23  
janvier 2015  
au Cercle National  
des Armées à Paris**

**L'UNGE vous invite  
à son Assemblée Générale annuelle**

Pendant toute la journée l'UNGE propose à ses adhérents :

- Des débats et table ronds dans le cadre de l'événement "Tribunes et débats"
- La participation aux grands événements de la vie de leur syndicat
- Des ateliers de formation liés aux questions stratégiques du géomètre-expert chef d'entreprise

Inscription possible en ligne dans l'annuaire UNGE [www.unge.net](http://www.unge.net)  
révisé l'ensemble avant le 9 janvier 2015.  
Pour tous renseignements, contactez en priorité à [contact@unge.net](mailto:contact@unge.net)

**unge**

1

**Entre professionnels de l'immobilier,  
allons à l'essentiel !**

**22**

**L'IMMOBILIER  
PRATIQUE**

**Le nouveau guide  
« L'Immobilier pratique édition 2015 »  
est à votre disposition chez votre géomètre-expert.**

22 fiches indispensables pour connaître les règles à appliquer,  
pratiques et opérationnelles, elles répondent à vos questions sur les données  
d'actualité des géomètres-experts.

[www.unge.net](http://www.unge.net)

**unge**

2



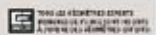


## PERSPECTIVES SANS LIMITE

pour les géomètres-experts



Partez à la conquête de nouveaux marchés ! L'Union Nationale des Géomètres-Experts vous accompagne. Grâce à son offre de formation, ses groupes de travail et de réflexion, la force de son réseau d'adhérents, ses partenariats interprofessionnels nationaux et locaux, l'UNGE vous aide à développer et diversifier les activités de votre entreprise et surtout dans les péchésés économiques tendus.



WWW.UNGE.NET



3



## DES SERVICES SANS LIMITE

pour nos adhérents



Adhérer à l'UNGE, c'est bénéficier de services ciblés qui simplifient le quotidien des géomètres-experts chefs d'entreprise : réponses aux questions sociales, de concurrence, assurances à tarifs privilégiés, formations employeurs et collaborateurs de qualité, outils de communication, informations pertinentes régulières, représentation dans les instances incontestables... Les services de l'UNGE, un atout de taille pour votre entreprise !



WWW.UNGE.NET



4

28-29 Janvier 2016

### Les Rencontres Nationales de l'unge

## INTERPROFESSIONNALITÉ ET LOGEMENT :

### le rôle du Géomètre-Expert

L'Assemblée Générale de l'UNGE change de nom et devient «Les Rencontres Nationales de l'UNGE». Ces rencontres visent à devenir l'un des événements professionnels phares pour les cabinets de Géomètres-Experts.

Cet événement revu et repensé, avec la présence de nombreux professionnels du cadre de vie (aménageurs, constructeurs, promoteurs...) se tiendra les 28 et 29 janvier 2016, au Caveau de Castelnuu à Reims.

Le temps est venu de vous inscrire aux Rencontres Nationales 2016 et à sa journée d'ateliers de formation.

Connectez-vous à [www.unge.net / Actualités](http://www.unge.net/Actualités)  
pour consulter le programme de ces deux jours.

Rendez-vous les  
**28-29 janvier 2016**  
au Caveau de Castelnuu / Reims

5

## Les nouveaux visuels directeurs de l'UNGE

Le Groupe de Travail Communication a travaillé à la refonte des visuels afin de rénover la visibilité de l'UNGE, autour de cinq insertions presse pensées comme une véritable campagne de communication.

Ces insertions, tout en ayant un graphisme repensé restent dans la continuité de la charte graphique.

Ces 5 visuels directeurs sont à destination de 5 cibles différentes, à savoir :

- ▶ Services aux adhérents
- ▶ Accompagnement des adhérents vers de nouveaux marchés
- ▶ Force du réseau national pour les adhérents
- ▶ Professions connexes : de nouveaux partenariats à nouer
- ▶ Donneurs d'ordre : garantir la réussite de tous les projets

... Voir Trait d'Union n°563 - Nouveaux visuels directeurs UNGE / Proposition de mise au format des annonces pour les besoins des chambres



## Plaquettes actualisées et ré-impressions

Les pôles Communication, Copropriété et Droit des Sols de la Chambre régionale Ile de France ont actualisé 1 plaquette UNGE mettant en valeur les compétences des Géomètres-Experts :

**1 logement / 10 surfaces**



Cette plaquette est disponible à la vente dans la « e-boutique » de l'extranet UNGE.

Tout comme :



**Le Géomètre-Expert,  
L'expert du cadre de vie**



**Votre Propriété  
sous l'œil de l'Expert**



... Voir Trait d'Union n°580 : Rappel des supports de communication UNGE : plaquettes / Guide immobilier pratique / agenda / visuels directeurs.



**Bien vivre la copropriété**



## Prestation d'étude préliminaire en aménagement du Géomètre-Expert – Marque PRESAGE®

Le Groupe Communication en collaboration avec les Groupes Formations et Communication travaille à la refonte de l'identité visuelle et de la documentation PRESAGE® pour 2016.

Nous vous présentons, en avant première, le nouveau logo PRESAGE®



# Point sur les travaux du Groupement VISAGE®



**Pilote :** Emmanuel SIMON-BARBOUX

**Membres :** Jérôme CALVIAC, Dominique BELLANGER, Olivier DUFAU, Arnaud LAMBERT, Guillaume MASSON, Jean-François SERRAIN, Bruno VENANT.

**Secrétariat** assuré par les permanents de l'UNGE depuis le 1er juillet 2015 - [contact@diagnosticvisage.net](mailto:contact@diagnosticvisage.net)

6 réunions (physiques ou téléphoniques) du Comité de pilotage en 2015.

## Cotisation et services VISAGE® 2015

Cette année le Comité de pilotage VISAGE a décidé de poursuivre le principe d'une cotisation forfaitaire pour inciter l'adhésion des Géomètres-Experts non diagnostiqueurs mais intéressés par le sujet.

Le groupement VISAGE® compte 63 structures membres en 2015.

Le Comité de pilotage VISAGE® communique sur les services apportés aux Géomètres-Experts membres du groupement :

Si vous êtes concernés de près ou de loin par les diagnostics immobiliers, restez branchés, adhérez à VISAGE® !

De bonnes raisons d'Adhérer à VISAGE® :

- Pour bénéficier d'une VEILLE JURIDIQUE et d'informations orientées « Géomètre-Expert »
- Pour être mieux IDENTIFIÉ comme acteur de ce métier au sein de la profession et à l'extérieur
- Pour bénéficier des avantages financiers négociés par VISAGE® auprès de certains fournisseurs et partenaires
- Pour être membre d'un RÉSEAU d'échange et d'aide sur les problématiques de ce métier
- Pour bénéficier de conseils et d'offres de FORMATION adaptées à mes besoins
- Pour identifier et cibler les PARTENAIRES potentiels
- Pour participer à une meilleure RECONNAISSANCE de la profession dans ce métier

... Voir Trait d'Union 529 - *Les bonnes raisons d'adhérer à VISAGE®*

## La veille VISAGE®

Régulièrement les adhérents VISAGE® reçoivent des veilles juridiques par mail. En 2015 ces veilles ont concerné notamment : la suppression de l'obligation d'incinérer les déchets infestés par la mэрule, les acquéreurs de biens immobiliers en copropriété, mise en ligne de la base de données Scol@miente de l'INRS, la Loi Carrez, la consultation libre du dictionnaire professionnel du BTP, l'ERNMT, l'audit énergétique des grandes entreprises, application de la nouvelle norme ELECTRICITE, les niveaux d'empoussièrement pour l'amiante...

En 2015, la veille VISAGE® a fait l'objet d'une mutualisation auprès de tous les adhérents de l'UNGE pour deux sujets :

... Voir Trait d'Union 532 - *Veille VISAGE® : Amiante dans les enrobés routiers*

... Voir Trait d'Union n°540 - *Veille VISAGE® : guide INRS prévention du risque électrique*

## Les formations 2015

- Recyclage Habilitation électrique BR organisée en partenariat avec ITGA (agence de Meudon) les 19 et 20 mai 2015.

## Communication VISAGE®

### Site web

VISAGE® est présent sur le web via son site internet grand public contenant notamment une cartographie des cabinets adhérents VISAGE®.

### Mailing list :

La mailing list des membres VISAGE® est synchronisée avec l'extranet de l'UNGE en vue d'une mise à jour automatique des adhérents du groupement, dès validation de la cotisation UNGE et de l'option « VISAGE® ».

### Mutualisation de la démarche de prévention du risque amiante :

L'Etape 1 : Mode opératoire et notice de poste sur la base des mesures d'empoussièrement ressortant du tableau des résultats de la campagne META et l'étape 2 : campagne de mesures d'empoussièrement et adaptation des modes opératoires et notices de poste sont disponibles pour les membres VISAGE®.

Bon de commande sur demande au secrétariat VISAGE® : [contact@diagnosticvisage.net](mailto:contact@diagnosticvisage.net)

## Hotline 2015 :

277 messages reçus (en provenance du Comité de pilotage, de membres VISAGE® et d'organismes extérieurs).

## Travaux en cours

- Coordination avec la commission ordinale « diagnostics ».
- Evolution d'ImmPact

## Partenariats

### ITGA

Le partenariat ITGA/VISAGE® est renforcé. Une V3 de l'accord-cadre ITGA/VISAGE® a été signée le 03 décembre 2015.

### BEST

Le Comité de pilotage propose un partenariat de mise en relation entre les membres VISAGE® et la société BEST, spécialiste des consommables destinés aux diagnostics Amiante.

### ICERT

Institut de certification récent sur le marché ayant pour objectif d'accompagner la profession de diagnostiqueurs qu'ITGA a pour clients.

# Affaires sociales



**Mandataires CPNEFP** (Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle) : Amandine BOUCHON, Gilles MESSIEZ-PÔCHE, Patrick GUÉBELS, Yves SARRAT, Jean-Luc ROUX.

**Mandataires CPNNC** (Commission Paritaire Nationale de la Négociation Collective) : Amandine BOUCHON, Alain PAPE, Claude DHOMBRES, Rémi GEORGE, Thierry PRUVOST, Christophe SUSSET.

## Minima de salaires - Négociations salariales 2015

L'accord sur les salaires signé par l'UNGE le 9 janvier 2014 et applicable aux entreprises adhérentes de l'UNGE n'a pas été étendu par le Ministère du Travail.

Un second accord a été signé par les partenaires sociaux le 15 mai 2014, mais non signé par l'UNGE.

Depuis la signature de ce second accord, l'UNGE n'a cessé de mettre en œuvre toutes les voies de recours pour s'opposer à son extension :

-En juin 2014 auprès des syndicats signataires de l'accord du 15 mai 2014.

-Par deux fois en juillet 2014 auprès du Ministère du Travail suite à la présentation de l'accord à l'extension par la CSNGT et la parution au Journal Officiel d'un 1er avis d'extension.

-En sollicitant la présence du Ministère du Travail en Commission Paritaire Nationale de la Négociation Collective (CPNNC) pour tenter de rationaliser les débats et décisions.

-Début mars 2015, en formulant à nouveau auprès du Ministère du Travail son opposition et en mobilisant ses partenaires, l'UNAPL et la CGPME, membres de la sous-commission ministérielle des conventions et accords chargée d'étudier l'extension, qui ont appuyé l'opposition UNGE.

-A nouveau fin mars 2015, en formulant son désaccord via l'UNAPL auprès de cette même sous-commission, en vue d'une réunion qui s'est tenue le 7 avril 2015.

L'extension de l'accord sur les minima de salaires signé par les partenaires sociaux le 15 mai 2014 mais non signé par l'UNGE, a été publiée, le 16 juillet 2015, au Journal Officiel.

La grille de l'accord du 15 mai 2014 est devenue la grille de référence des minima de salaires à compter de cette date. Les bulletins de paie de juillet 2015 ont du être établis en fonction.

Nous vous rappelons néanmoins qu'il s'agit de l'augmentation des minima et que chacun est libre de pratiquer les augmentations de son choix, sous réserve qu'à une classification donnée, aucun salaire brut base 35 heures (151,67 heures) ne soit inférieur aux nouveaux minima.

Par ailleurs, un nouvel accord, signé le 10 juin 2015 par la CSNGT, valorise les minima de 0.5% supplémentaires. L'UNGE a une nouvelle fois fait opposition à cet accord qui à ce jour n'est toujours pas étendu.

**En 2017 (suivant le décret paru au Journal Officiel le 10 juin 2015), seule l'UNGE, en qualité d'organisation patronale, devrait disposer de droits accrus en matière de négociation et d'opposition aux accords paritaires. Pour maintenir ces droits nous devons continuer à nous rassembler au sein de l'UNGE.**

...✚ Voir le Trait d'Union n°520 - *Affaires sociales - Négociations des minima de salaires*

...✚ Voir le Trait d'Union n°536 - *Affaires sociales - Information sur les accords salariaux 2014*

...✚ Voir le Trait d'Union n°562 - *Affaires sociales - extension de l'accord salarial du 15 mai 2014*

...✚ Voir le Trait d'Union n°564 - *Extension de l'accord salarial du 15 mai 2014 : Publication au JO*

## Révision de la période d'essai des salariés non cadres et cadres

Deux articles de la Convention Collective Nationale ont été révisés et ont fait l'objet d'un accord signé par l'UNGE, le 13 novembre 2015.

… Voir le Trait d'Union n° 590 : Révision de la période d'essai des salariés non cadres et cadres.

## Allocation de fin de carrière

Deux tiers des Géomètres-Experts sont assurés au régime mutualisé d'HUMANIS pour garantir le versement de l'allocation de fin de carrière de leurs salariés.

L'UNGE est l'interlocuteur unique d'HUMANIS en matière d'allocation de fin de carrière pour la branche. A ce titre le syndicat contrôle le régime, en assure la gestion et propose des avenants aux contrats lorsque c'est nécessaire.

Par ailleurs, suite aux remarques de plusieurs adhérents ayant rencontré des refus de prise en charge pour cause de déclaration tardive de départ de salariés à la retraite et afin d'assouplir les règles de déclaration et être plus cohérent avec les situations réelles rencontrées par les cabinets en matière de délais nécessaires à la constitution des dossiers d'AFC, deux avenants au contrat de branche ont été signés à effet au 1er janvier 2015 visant à laisser 2 mois au cabinet pour déclarer le départ d'un salarié à la retraite et 6 mois pour constituer le dossier complet et l'adresser aux services d'HUMANIS.

Ces avenants prévoient également la fourniture automatique aux entreprises, par les services d'HUMANIS, de l'attestation de paiement de cotisation AFC.

… Voir le Trait d'union n°507 - Affaires sociales : Avenants en matière de déclaration AFC

## Allocation de fin de carrière - Rejoindre le régime mutualisé de la branche

Le groupe Humanis, partenaire de la branche professionnelle, gère depuis de nombreuses années le régime mutualisé des allocations de fin de carrière (AFC) mis en place à l'origine par la Mutuelle Nationale des Géomètres-Experts.

Pour les entreprises de Géomètres-Experts assurées pour tout ou partie avec un régime de capitalisation, le groupe Humanis a étudié, sur sollicitation de l'UNGE, une solution financière leur permettant de rejoindre notre régime mutualisé ;

Ces entreprises bénéficient ainsi :

- Des adaptations de cotisations pour rejoindre ce fonds mutualisé, tenant compte du capital déjà constitué
- De la reprise de ce capital par Humanis sans droit d'entrée
- De l'assurance d'une sécurité fiscale d'un régime mutualisé afin de justifier de la déductibilité des cotisations ; La capitalisation imposant un bilan annuel du passif social que représente l'AFC pour permettre la déductibilité des cotisations correspondantes.

- De la négociation des conditions du régime assurée par votre syndicat l'UNGE.

… Voir le Trait d'Union n°462 - AFC - Rejoindre le régime mutualisé de la branche

## « Gestion du régime de prévoyance » (commission de travail relevant de la Commission Paritaire de Gestion du Régime de Prévoyance de l'APGTP) :

**Mandataire à la Commission Paritaire de la Gestion de la Prévoyance : Alain PAPE**

**Principaux sujets abordés :**

- Appel d'offres du régime de prévoyance.
- Statistiques égalité Femmes / Hommes
- Protocole technique et financier frais de santé
- Compensation entre Humanis et l'OCIRP
- Fichier Humanis des entreprises

## Complémentaire santé – Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

La loi n°2013-504 du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi généralise, pour tous les salariés, la couverture complémentaire santé à compter du 1er janvier 2016.

Ainsi, à cette date, l'ensemble des salariés devront bénéficier d'un régime collectif et obligatoire.

Au niveau de notre branche, après une première période de cinq ans, HUMANIS, organisme gestionnaire des régimes de prévoyance et frais de santé, a été à nouveau désigné dans le cadre d'un accord de branche étendu le 28 juillet 2011 et ce pour une nouvelle durée de cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 2016.

Ainsi, au regard de la jurisprudence, la clause de désignation prévue et désignant HUMANIS demeure en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016. Vous n'avez donc pas la possibilité à ce jour de quitter HUMANIS.

… Voir Trait d'Union n°587 - Prévoyance-santé : situation au 1er janvier 2016

## Signature d'un avenant sur la complémentaire santé :

L'UNGE, le SNEPPIM et la CFDT ont signé, le 03 décembre 2015, un accord qui permet de mettre les garanties HUMANIS en conformité avec la définition du contrat responsable au 01 janvier 2016 comme l'impose la loi.

A noter qu'avec la signature de cet avenant les salariés en CDD des entreprises adhérentes à l'UNGE peuvent dorénavant choisir de ne plus adhérer au régime pour les contrats inférieurs à 12 mois et non plus 3 mois. Les taux de cotisations restent inchangés.

… Voir le Trait d'Union n° 598 - Mise en conformité de la complémentaire santé HUMANIS

## Versement de la taxe d'apprentissage

La convention collective nationale, par son article 8.1.4 étendu, oblige les cabinets de Géomètres-Experts à verser cette taxe à des Centres de Formations des Apprentis (CFA) agréés par la branche.

Notre branche Professionnelle a décidé de favoriser l'apprentissage, système de formation en alternance assurant la réussite de la plupart des jeunes qui en bénéficient, mais aussi celle de leurs futurs employeurs. Actaliens, est, en vertu de la Convention Collective Nationale, le seul organisme habilité à recevoir vos contributions.

L'UNGE a donc demandé à ses adhérents de verser en priorité aux CFA agréés et par conséquent de ne plus verser, malgré les nombreuses sollicitations, aux CFA ne figurant pas dans la liste qui leur a été diffusée.

**Contribution ACTALIANS :** Les entreprises de Géomètres-Experts doivent s'acquitter également de la contribution formation professionnelle auprès d'ACTALIANS, organisme collecteur des entreprises libérales, le 28 février 2015, au plus tard.

Il a été rappelé que ACTALIANS, est, en vertu, de la Convention Collective Nationale, le seul organisme à recevoir ces contributions.

→ Voir le Trait d'Union n°524 - Formation - Versement de la taxe d'apprentissage

## Livret sécurité

**Mandataire à la sous-commission Sécurité relevant de la CPNNC : Thierry PRUVOST**

Les mandataires en sous-commission sécurité, dépendant de la Commission Paritaire Nationale de la Négociation Collective (CPNNC), ont mis en place un kit sécurité.

Ce kit se présente sous la forme d'un classeur compilant les outils vous permettant d'identifier les situations de risques au travail spécifiques à la profession et de sensibiliser vos salariés aux questions de sécurité.

→ Voir le Trait d'Union 530 - Affaires sociales « Le kit sécurité »

## Les obligations des employeurs en matière de formation des salariés :

Le Code du travail prévoit que les employeurs doivent informer, par écrit, avant le 31 de janvier 2015, chaque salarié, du nombre total d'heures acquises et non utilisées au titre du DIF au 31 décembre 2014.

Voir le Trait d'Union 522 - Affaires sociales Obligations en matière de DIF et de CPF

## Refonte du BTS géomètre-topographe

**Mandataires : Gilles Messiez-Poche et Alain Pape**

L'UNGE participe à la « 5ème commission professionnelle consultative Bâtiment, travaux publics, matériaux de construction » (CPC5) initiée par le Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

**Janvier à mai 2015 : Elaboration du Référentiel d'activités professionnelles (R.A.P.) :**

**Le groupe de travail est composé de :**

- 20 professionnels représentatifs des activités de la branche professionnelle
  - 6 enseignants intervenant en section de techniciens supérieurs « géomètre topographe »
- 26 tâches réparties dans 4 champs d'activités :
- Préparation de la mission ;
  - Acquisition et traitement des données ;
  - Exploitation des données et production ;
  - Communication.

**Juin à novembre 2015, élaboration :**

- du référentiel de certification
- des modalités de certification
- de l'organisation de la formation

**Le groupe de travail est composé de :**

- 7 professionnels
- 10 enseignants intervenant en section de techniciens supérieurs « géomètre topographe »

**Le référentiel de certification :**

- 16 compétences et 12 savoirs associés

Les modalités de certification :

- 8 unités constitutives du diplôme
- 4 unités sous la forme contrôle en cours de formation et 4 épreuves ponctuelles

**Organisation de la formation :**

- 32,5 heures hebdomadaires pour les étudiants
- Un co-enseignement en anglais en mathématiques
- Un stage de sensibilisation et un stage en milieu professionnel

La rénovation du BTS Géomètre Topographe sera présentée à la CPNEFP du 06 janvier 2016.

## Commissions et sous-commissions nationales paritaires

Les Commissions Paritaires Nationales définissent la politique de la Branche, prennent les décisions et signent les accords paritaires engageant l'ensemble de la Branche.

Ces commissions sont au nombre de trois (voir plus haut les mandataires de l'UNGE) :

La Commission Mixte Paritaire (CPM).

La Commission Nationale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CPNEFP).

La Commission de Gestion du Régime de Prévoyance (CPGRP).

Les sous-commissions sont des groupes de Travail dépendant des Commissions Paritaires Nationales CPNNC et CPNEFP qui œuvrent sur des thématiques spécifiques et proposent aux Commissions Paritaires Nationales des outils ou actions.

L'UNGE était représentée dans les sous-commissions actives en 2015 : Sous-commission CQP Encadrement (Patrick GUEBELS), sous-commission ACTALIANS (Patrick GUEBELS, Yves SARRAT), sous-commission sécurité (Thierry PRUVOST).

Egalement au sein des jurys CQP techniques topographiques et foncières (Stéphane CALLIES) et CCP Propriété (Jean-François BLADIER).

## APGTP : Assemblée Générale annuelle

**Mandataire : Claude DHOMBRES (membre de la CPM), Alain PAPE (Co-président de la CPM), Gilles MESSIEZ-POCHE (Membre de la CPNEFP).**

L'Association du Paritarisme Géomètres Topographes Photogrammètres (APGTP) est l'organisme de gestion du paritarisme dans la Branche. Il organise notamment la collecte de la contribution des entreprises et organise administrativement le travail des commissions et le suivi des projets.

La Coprésidence est élue par l'Assemblée Générale à raison d'un membre par collège désigné par chaque collège au scrutin secret.

La Coprésidence est composée de deux co-présidents élus pour un mandat de deux ans renouvelable une fois. Lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 2015, Claude DHOMBRES a été élu pour le Collège employeur.

La Coprésidence coordonne l'action de l'APGTP et dirige l'activité de ses salariés ou prestataires de service. Elle se réunit au moins une fois par mois hors période estivale.

## Actualités juridiques sociales

L'UNGE informe et accompagne ses adhérents dans leur vie de chef d'entreprise et répond aux questions juridiques sociales qu'ils se posent avec le Trait d'Union « social » de l'UNGE d'actualité juridique.

Les sujets abordés :

- Les accords de maintien dans l'emploi.  
...↳ **Voir le Trait d'Union n°517 - Affaires sociales " Les accords de maintien dans l'emploi "**
- La journée de solidarité  
...↳ **Voir le Trait d'Union n°543 - La journée de solidarité - Travaillez-vous le lundi de Pentecôte?**
- Congés et retraite des salariés  
...↳ **Voir le Trait d'Union n°548 - Actualité juridique sociale : congés et retraite des salariés**

Actualités complétées par La lettre sociale UNAPL et le Mensuel BARTHELEMY (avocat conseil de l'UNGE).

## Paritarisme des Professions Libérales

**Mandataire : Alain PAPE**

En application de l'article 5 de l'accord du 28 septembre 2012, une association ayant pour titre « Association pour le développement du DS et du paritarisme dans l'interprofession des PL » a été fondée en février 2014 entre les organisations syndicales de salariés représentatives au niveau national et interprofessionnel et l'UNAPL.

L'association est administrée par un conseil d'administration paritaire composée comme suit :

- Un représentant désigné par chaque organisation syndicale de salariés signataire de l'accord (un suppléant et un titulaire)
- Et autant de représentants désignés par l'UNAPL parmi ses syndicats membres.

L'UNGE est parmi les représentants du collège employeurs.

Cette association a pour but de définir les modalités de la mise en place du financement du paritarisme pour les Professions Libérales.



# Avocats et conseil



## Service de questions sociales

En 2015, 281 questions relatives à l'application de la Convention Collective Nationale et au droit social ont été posées à l'avocat conseil de l'UNGE.

Le service est assuré par le cabinet BARTHELEMY AVOCATS.

## Questions sur la Concurrence, les appels d'offre et le droit des personnes publiques

En 2015, 7 questions relatives à la Concurrence ont été transmises au groupe de travail Concurrence et/ou à l'avocat-conseil CABANES ET NEVEU pour traitement.

# Assurances



## Les services Assurance

L'UNGE met à la disposition de ses adhérents, de ses Chambres et de ses élus différents services d'assurances :

Pour les adhérents :

- ▶ Une assurance du matériel topographique négociée auprès d'Allianz.

L'UNGE, avec son partenaire De Clarens (courtier d'assurances), met à la disposition de ses adhérents une assurance dommage du matériel topographique négociée auprès d'Allianz (compagnie d'assurance) à un taux et des conditions d'assurances préférentiels notamment:

- Garantie vol étendue aux vols sans agression et sans effraction
- Prise en charge des frais de location d'un matériel de remplacement en cas d'immobilisation
- Valeur à neuf pendant 5 ANS
- Garantie en tous lieux y compris transport...

- ▶ Une assurance responsabilité civile du dirigeant à un tarif négocié auprès de CNA.

Pour les Chambres départementales et Régionales UNGE :

Une assurance responsabilité civile exploitation et professionnelle nationale couvrant les Chambres UNGE et leurs élus dans le cadre des évènements qu'ils organisent et auxquels ils participent.

- \*\*\* Voir le Trait d'Union n°439 - *Le point sur les assurances*
- \*\*\* Voir le Trait d'Union 519 - *Service aux adhérents: Fin de l'assurance protection juridique*
- \*\*\* Voir le Trait d'Union n° 557 - *Services: Assurances dommage matériel et RC pro à tarifs négociés*

# Partenariats et représentation



## Groupe de Réflexion Recherche et Développement

**Mandataires :** Serge GARRIGOU, Alain PAPE (Pilote)

Ce groupe de réflexion prospective a pour objectifs entre autres de développer un réseau de contacts interprofessionnels afin d'impliquer la profession de Géomètres-Experts et en particulier l'UNGE dans les grands chantiers d'évolutions professionnelles.

En 2015, il a poursuivi ses travaux sur l'innovation technologique en participant aux travaux de commissions créées par les professionnels du Cadre de vie en matière de maquette numérique et de BIM.

Trait d'Union n° 581 : Plan Transition Numérique dans le Bâtiment  
- Appel à projets : Les opérations des Géomètres-Experts

Le Groupe R&D a travaillé sur la rédaction du cahier des charges d'une étude prospective. Le but de cette étude est d'étudier les impacts actuels et prévisibles sur toutes les activités exercées par les Géomètres-Experts, de manière fine et exhaustive, afin d'assister les adhérents de l'UNGE dans leur positionnement vis-à-vis de ces différentes activités et leur permettre plus globalement de mettre en place une stratégie d'entreprise propre.

## Observatoire de la Concurrence Public/Privé (OCP)

**Mandataires :** Serge GARRIGOU et Philippe CAVOIT (suppléant)

L'Observatoire de la Concurrence Public/Privé (OCP) regroupe plusieurs syndicats des professionnels du Cadre de Vie et de l'ingénierie\*.

Créé en 2000 à l'initiative de l'UNGE, cet observatoire est un lieu d'échanges et de travail, dont les membres recensent, étudient et portent à connaissance les règles qui s'appliquent à tous les opérateurs publics ou privés du marché, de façon à ce qu'elles soient respectées ou dénoncées dans les situations de concurrence déloyale. Il pratique également une veille juridique, réglementaire et jurisprudentielle.

**Serge GARRIGOU, Président d'Honneur de l'UNGE, a été élu le 6 novembre 2014, Président de l'OCP.**

\*ACAD, CEF, CINOVA, CNIEFEB, FFP, SYNTEC Ingénierie, UNGE, UNSFA, UNTEC

... Voir le Trait d'Union n°504 - **Serge GARRIGOU nouveau Président de l'OCP**

## UNAPL

L'UNGE est membre de l'UNAPL (Union Nationale des Professions Libérales).

Serge GARRIGOU, Président d'Honneur de l'UNGE, est Secrétaire Général-Adjoint du Bureau national et membre du Comité exécutif de l'UNAPL.

### Autres mandataires UNGE à l'UNAPL :

Représentant à la Commission des Affaires européennes : Patrick GUEBELS.

Représentant à la Commission des Affaires sociales et dialogue social : Alain PAPE.

Représentant à la Commission des Affaires économiques et fiscales : Augustin LEVIN.

### Les contrats globaux

Les différentes organisations professionnelles de la maîtrise d'œuvre, architectes, ingénieurs, Géomètres-Experts, paysagistes, et des artisans et entreprises de la filière bâtiment et travaux publics ont alerté les pouvoirs publics sur les risques que pourrait entraîner la transposition restrictive et orientée de la directive 2014/24/UE sur la passation des marchés publics.

Le projet d'ordonnance encourage et promeut le recours aux marchés globaux par la généralisation de la conception-réalisation avec ou sans exploitation et maintenance, et la libéralisation des marchés de partenariat public-privé en supprimant les dispositions prévues aux articles 12 et 14 de l'ordonnance de 2004.

L'un des articles du projet d'ordonnance oblige bien à l'allotissement mais contredit cette obligation en y ajoutant immédiatement toute une série de dérogations.

C'est pourquoi, l'UNGE a décidé d'inciter les élus et les habitants de ces territoires, à demander solennellement au gouvernement de modifier la rédaction de l'ordonnance relative aux marchés publics, par le biais d'une pétition commune en ligne.

Trait d'Union n° 561 - La maîtrise d'œuvre et les petites entreprises unies contre les contrats globaux - Profession

### Guide pratique UNAPL de l'accessibilité

La mise aux normes à l'accessibilité des personnes handicapées aux établissements recevant du public, qu'ils soient eux même publics ou privés, est obligatoire.

Les Géomètres-Experts sont donc concernés.

Dans ce cadre, l'Union Nationale des Professions Libérales, l'UNAPL, a édité le nouveau « Guide pratique de l'accessibilité ».

La version actualisée du guide a été diffusée aux adhérents. Elle présente en détail les obligations et les échéances à respecter.

... Voir le Trait d'Union n° 565 : **UNAPL le nouveau guide «accessibilité»**

## Observatoire prospectif des Métiers et des compétences dans les Professions Libérales (OMPL)

**Patrick GUÉBELS, ancien Vice-président de l'UNGE, est Président de l'OMPL.**

L'Observatoire prospectif des Métiers et des qualifications dans les Professions Libérales, OMPL, est l'outil d'expertise et de prospective en matière d'emploi, de compétences et de formation, des professions libérales des secteurs de la santé, du droit, de cadre de vie et technique. Il regroupe actuellement 13 branches professionnelles.

**Enquête OMPL : Portrait et prospective de la branche des cabinets de Géomètres-Experts, topographes, photogrammètres et experts fonciers**

Les cabinets de Géomètres-Experts et de topographes développent des activités connexes à leur cœur de métier.

La branche des cabinets de Géomètres-Experts, topographes, photogrammètres et experts fonciers rassemble

des entreprises libérales du cadre de vie, majoritairement des cabinets de Géomètres-Experts (plus des deux tiers des établissements), ainsi que de topographes (un peu moins d'un tiers).

De par leurs compétences techniques et juridiques, ces cabinets sont capables d'intervenir dans de nombreux domaines liés à la propriété et à l'aménagement du territoire.

L'étude vise à identifier les évolutions des métiers et des compétences dans nécessiter un effort particulier en matière de formation professionnelle de la part des d'une aide à la décision sur la politique de formation de la branche.

## CGPME

Suite à la décision du Comité Directeur du 18 juin 2015, l'UNGE est devenue adhérente de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME).

Cette adhésion nous permettra de vous apporter des services supplémentaires et nous offrira un relais auprès des instances politiques.

Les prochaines échéances sont notamment la représentativité des syndicats d'employeurs, les retraites complémentaires, la fin du pacte de responsabilité, la réforme du Code du Travail...

Si certains d'entre vous souhaitent s'investir au sein des commissions de la CGPME, vous pouvez nous contacter afin que nous vous donnions toutes les informations nécessaires.

Cette adhésion ne remet pas en cause notre attachement à l'UNAPL mais conforte nos statuts d'entrepreneurs libéraux.

\*\*\* Voir le Trait d'Union n°573 : *L'UNGE adhère à la CGPME*

## PARTENARIATS

### UNGE – LCL / INTERFIMO

Un partenariat entre l'UNGE et LCL et Interfimo propose aux adhérents des avantages financiers et la possibilité d'interroger leurs spécialistes des deux structures sur les questions de financement, de valorisation d'entreprise, de gestion patrimoniale ou encore d'organisation de la retraite.

### UNGE – GEOMEDIA

Géomédia s'engage à développer ses actions de communication auprès de l'UNGE et de ses adhérents ;

Mettre en place et favoriser le partenariat opérationnel en assurant une présence de ses responsables dans les réunions de chambres régionales/départementales et en diffusant de l'information sur ses offres.

Proposer un protocole technique et des tarifs spécifiques aux membres de l'UNGE.

Géomédia s'engage à soutenir la communication institutionnelle de l'UNGE par le versement d'une somme forfaitaire annuelle.

## UNGE – DE CLARENS

DE CLARENS s'engage à développer ses actions de communication auprès de l'UNGE et de ses adhérents ;

Mettre en place et favoriser le partenariat opérationnel en assurant une présence de ses responsables dans les réunions de chambres régionales/départementales et en diffusant de l'information sur ses offres ;

Organiser le renouvellement des différents programmes avec les assureurs et notamment la reconduction des avantages offerts aux adhérents de l'UNGE ;

Mettre en place un guide bienvenue pour les nouveaux membres.

DE CLARENS s'engage à soutenir la communication institutionnelle de l'UNGE par le versement d'une somme forfaitaire annuelle.

## CIPAV

L'UNGE est représentée au Conseil d'Administration à la caisse de retraite par le biais des représentants de l'UNTEC notamment.

\*\*\* Voir les Traits d'Union n°501 & 506 - *Elections au Conseil d'Administration CIPAV 2014*

# Mutualisation des travaux des chambres

Les Chambres départementales et régionales de l'UNGE œuvrent localement à des actions syndicales de proximité ou à caractère national.

La mutualisation de ces actions au niveau national permet de partager avec les adhérents et les autres Chambres de l'UNGE, les actions, outils ou initiatives mis en place par ces Chambres.

C'est l'objectif des Traits d'Union « Focus sur ... ».

Les Chambres sont incitées à remonter au national leurs actions afin d'en faire profiter tous les adhérents de l'UNGE.

## Mesure du pic d'Ossau - UNGE 64

La mesure du Pic d'Ossau organisée par la Chambre départementale UNGE 64 et soutenue par l'UNGE, a fait la Une du quotidien régional «La République des Pyrénées».

Nous saluons cette initiative et remercions les Géomètres-Experts qui ont contribué à la promotion de notre profession.

... Voir le Trait d'Union n° 584 : *Les Géomètres-Experts à la Une !*

## La JURIS'CUP à Marseille

Sponsorisés par l'UNGE, les Géomètres-Experts UNGE PACA-Corse ont participé à la Juris'Cup organisée les 17, 18, 19 et 20 septembre 2015, à Marseille. Un moyen d'entretenir les relations avec les juristes qui viennent de toute la France, chaque année, spécialement pour l'événement (Notaires, Avocats, Magistrats, Experts de Justice, Juriste d'entreprises ...)

... Voir le Trait d'Union n° 575 : *Juriscup à Marseille les 17, 18 et 19/09/2015*

## La Chambre départementale UNGE 06 a organisé ses Rencontres Départementales, à Nice, lundi 07 septembre 2015,

en présence de Madame Dominique Estrosi-Sassone, Sénateur des Alpes-Maritimes, Maire Adjoint de NICE, Conseillère Métropolitaine, Présidente de la commission Logement, Rénovation Urbaine et Cohésion Sociale, Vice présidente du Département des Alpes-Maritimes.

Lors de cette réunion de rentrée, Grégory Martin, Président de l'UNGE 06 a présenté les nouvelles orientations du syndicat ainsi que le délégué général de l'UNGE, Hervé Gastaud, présent à cet évènement.

Ce fut l'occasion pour la chambre départementale d'échanger sur les grands projets structurants de la Métropole, de la ville de Nice et de se questionner sur la place occupée par les Géomètres-Experts.



## Mutualisation des travaux des chambres toujours disponibles sur l'extranet :

- Guide urbanisme de la Chambre de l'Isère
- ... Voir le Trait d'Union N°437 - *Focus sur les travaux des Chambres UNGE: Guide urbanisme de la Chambre de l'Isère*
- Modèles de courriers de recours gracieux en matière d'urbanisme
- ... Voir le Trait d'Union n°496 - *Focus sur les travaux UNGE IDF : Modèles recours gracieux en urbanisme*
- Mesure du sommet de la barre des écrans organisé par la Chambre régionale UNGE PACA-Corse
- Colloques Franco-Allemand – UNGE 14
- ... Voir le Trait d'Union 511 - *Actions des Chambres UNGE PACA Corse et Calvados*

# E-boutique



Les bons de commande des supports de communication destinés aux Chambres et aux adhérents y sont disponibles : panneaux d'affichage réglementaires, plaquettes, guide pratique de l'urbanisme, totems, enveloppes, kit de communication auprès des Mairies, etc...

Tous ces produits sont siglés aux couleurs de l'UNGE et, pour certains, personnalisables.

# Echanges



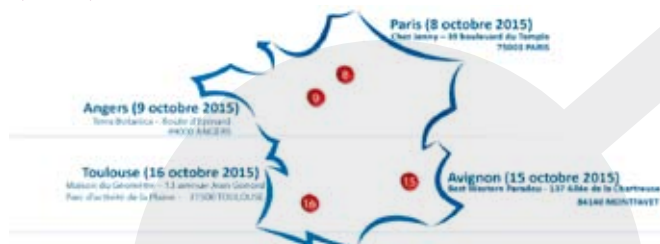
## Présence de L'UNGE aux 6<sup>èmes</sup> Universités d'Eté de l'Ordre des Géomètres-Experts

L'UNGE a tenu un stand du 23 au 25 juin 2015 sur le site de l'ESGT au Mans.

A cette occasion, le Groupe de Travail Communication a fait fabriquer un stand amovible aux couleurs de l'UNGE.

... Voir Trait d'Union n°549 - L'UNGE aux Universités d'Eté 2015

## Assemblées des Comités Régionaux (ACR) décentralisées



Quatre rassemblements interrégionaux se sont tenus en 2015 réunissant les membres du Bureau National et une centaine d'élus régionaux et départementaux de l'UNGE:

Les Assemblées des Comités Régionaux sont un moment fort de la vie du syndicat où vos élus sont invités à échanger avec le Bureau National.

Cette année les ACR ont été consacrées à la présentation de «UNGE 2020 ». Cette présentation a été suivie d'échanges entre les participants.

## Assemblée Générale Nationale de l'UNGE du 23 janvier 2015 au Cercle National des Armées à Paris

Le métier de Géomètre-Expert mais, au-delà, tous les métiers des professionnels libéraux du Cadre de Vie, vivent une véritable révolution technologique. Collecte de données en 3D, imagerie, numérisation et traitement de données numériques et bases de données complexes, traitement graphique, maquette numérique, drones...sont autant de nouveaux outils et supports de réalisation des interventions.

Cette évolution, aussi rapide que radicale, a des impacts profonds sur les activités, l'organisation et la nature du travail mais aussi sur

les profils et le management des équipes. C'est pourquoi l'UNGE a décidé d'organiser une journée de formation sur le thème « Management et Technologie », ouverte à tous les professionnels Libéraux du Cadre de Vie.

Cet évènement annuel incontournable du syndicat a rassemblé quelques 200 adhérents et accompagnants, et a proposé de nombreux temps forts :

-Une édition de Tribunes et débats sur le thème « Management et technologies », animée par Christophe Malbranque.

Sont intervenus :

Lucien BENNATAN (Président du Groupe PHR) pour la partie management, René-Claude JOLY (Géomètre-Expert Honoraire) pour un retour d'expérience, Pierre MIT, (Président de l'Union Nationale des Économistes de la Construction (UNTEC), Co-pilote du Groupe « BIM et Gestion du patrimoine » du PLAN BATIMENT DURABLE, Vice-Président de MEDIACONSTRUCT), Bertrand DELCAMBRE (Ambassadeur du numérique dans le bâtiment, nommé par Madame La Ministre Sylvia PINEL), et Régis LAMBERT (Secrétaire National de l'UNGE) pour la partie BIM, maquette numérique et les interactions avec les métiers du Géomètre-Expert.

-L'Assemblée statutaire et la participation aux grands évènements de la vie du syndicat, notamment la réorganisation interne et l'arrivée en mars d'Hervé GASTAUD, Délégué Général.

-Des ateliers de formation liés aux questions stratégiques propres au Géomètre-Expert, chef d'entreprise :

«La tête dans le nuage», en partenariat avec Leica-Geosystems ;

Atelier 2 : «Entreprises de Géomètres-Experts : Réinventer les relations humaines», en partenariat avec HUMANIS ;

Atelier 3 : BIM, comment la « maquette numérique » a changé/va changer les métiers qui environnent le Géomètre-Expert : architectes, Bureaux d'étude, gestionnaires de patrimoines immobiliers.

-Des temps de rencontres conviviaux.

Les restitutions des votes portant notamment sur les nouvelles modalités de cotisation, des ateliers et le rapport d'activité 2014 ont été diffusés aux adhérents.

... Voir le Trait d'Union 533 - Assemblée Générale UNGE 2015 - Les ateliers de formation en vidéo

... Voir le Trait d'Union n°526 - Assemblée Générale UNGE 2015 - Les restitutions en image

... Voir le Trait d'Union n°521 - Assemblée Générale UNGE 2015 - Les restitutions



# LES 12 BONNES RAISONS D'ADHÉRER



## À L'UNION NATIONALE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS

**Restez informés** des évolutions de la Convention Collective

**Protégez-vous,** vous et votre entreprise grâce aux questions réponses en droit social

**Participez** activement au réseau des Chambres régionales et départementales

**Formez-vous,** et formez vos salariés

**Bénéficiez** d'une information régulière grâce à la lettre interne : Trait d'Union

**Diversifiez et développez** votre activité grâce au groupement VISAGE® et à l'offre PRESAGE®

**Accédez** aux résultats des travaux des Groupes de Travail Concurrence, Communication et Formation et du Groupe de Réflexion Recherche et Développement

**Communiquez** sur votre métier et vos compétences grâce aux outils de communication

**Construisez** des partenariats interprofessionnels nationaux et territoriaux

**Profitez** des réseaux privilégiés d'élus et administrations pour développer votre activité

**Apportez** votre appui aux mandataires qui vous représentent et défendent vos intérêts dans la branche et dans les institutions nationales

**Augmentez** la représentativité de la profession en matière paritaire dans le cadre des nouvelles règles pour 2017.





2015  
Rapport d'activité

Union Nationale des Géomètres-Experts | 66, rue La Boétie – 75008 Paris  
Tél. : 01 45 61 18 08 | Fax : 01 45 61 18 25 | [www.unge.net](http://www.unge.net)